



Tâche 3.1.1.

Accompagnements et partenariats pour les agriculteurs fragilisés avec des risques psychosociaux



Proposer un accompagnement adapté aux agriculteurs fragilisés en fonction de leurs risques psychosociaux





IDENTIFICATION DES SITUATIONS DE RISQUES

Pénibilité du travail agricole, Pression pour la productivité et la qualité,

Emballements médiatiques sur les pesticides, l'eau, la maltraitance des animaux... Isolement,

Accidents...

- -> Stress et souffrance au travail
- -> Violences internes ou externes

Tace au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement.

Francis Blanche







AE1





Tâche 3.1.1.



4 grandes étapes de la démarche de prévention



Recueillir les indicateurs (ex : absentéisme, turnover, accidents...)

= Pré-diagnostic



Analyser le travail (entretiens individuels ou collectifs, questionnaires, consultant extérieur...)

= Diagnostic



Élaborer un plan d'actions

Mise en oeuvre des actions

Mesures concrètes



Organiser le suivi des indicateurs

Mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)





Conseillers ressources humaines des Chambres d'agriculture



santé famille retraite services

MSA, Mutualité Sociale agricole MSA Beauce Cœur de Loire et MSA Berry-Touraine



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

DREETS, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



ANACT, Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail ARACT Région Centre-Val de Loire

